

## OPÉRATEUR STATION-SERVICE

### 1/ **Dénomination de la qualification :**

Opérateur station-service

### 2/ **Objet de la qualification :**

L'opérateur station-service assure la distribution des carburants et la vente de produits distribués en station.

### 3/ **Contenu de la qualification :**

A - Activités techniques :

- Distribution de carburant :

- . accueil et contrôle de la livraison de carburant,
- . jaugeage des cuves,
- . le cas échéant, service à la pompe,
- . mise en œuvre des dispositions de sécurité relatives à la sécurité à la livraison et à la vente du carburant,
- . vérification du bon fonctionnement des équipements de la station et signalement des dysfonctionnements,
- . entretien préventif des équipements de distribution de la station (volucompteur, pistolets, pompes),

- Entretien préventif de la station et de ses équipements (piste, poste d'encaissement, équipement de lavage, de distribution d'articles boutique),

- Entretien préventif des équipements de la restauration,

- Opérations simples d'entretien du véhicule selon les activités de l'entreprise et estimation du prix de ces opérations,

- Entretien, hors maintenance, et réapprovisionnement des automates et des appareils de distribution automatique,

- Utilisation de la documentation technique,

- Application des procédures qualité et sécurité des personnes et des biens, en vigueur dans l'entreprise.

B - Activités commerciales :

- Accueil des clients, encaissement, information et promotion sur les produits et services annexes

C - Activités de gestion et d'organisation :

- Établissement de factures relatives aux activités visées ci-dessus,

- Vérification du fond de caisse, encaissement et contrôle de la validité des moyens de paiement,

- Participation à la réception des marchandises et des produits en contrôlant la conformité de la livraison,

- Respect de la chaîne du froid, des règles de stockage et de commercialisation des produits alimentaires,

- Mise en rayon, préparation et / ou réassort des produits vendus dans la station (dans le respect des normes, règles et procédures en vigueur dans l'entreprise),

- Participation au comptage des inventaires.

### 4/ **Extensions possibles dans la qualification :**

- Participation au suivi des stocks et à la préparation des commandes

### 5/ **Classement :**

- Échelon correspondant au contenu principal de la qualification : 3

- Échelons majorés accessibles : 4 / 5

. en fonction de l'exercice des extensions possibles décrites au paragraphe 4,

. en fonction de l'application de critères valorisants (art. 3.02 d) de la convention collective).

### 6/ **Modes d'accès à la qualification (liste modifiée) :**

- Soit par obtention d'une des certifications suivantes :

. CAP maintenance des véhicules,

. CAP équipier polyvalent du commerce,

. CQP opérateur station-service,

- Soit par décision directe du chef d'entreprise, en fonction des compétences du salarié, appréciées par rapport au contenu de la qualification (paragraphe 3).

### 7/ **Possibilités d'évolution professionnelle :**

- Verticale :

. opérateur spécialiste station-service (I.6.1)

- Transversale :

Voir Panorama